

De la dépossession, dépendance et domination en Guadeloupe. Actualité de la colonialité en exercice dans l'Outre-Mer français.

Rémadjé N'Garonné

Rémadjie N'Garoné, Docteure en Anthropologie sociale et culturelle, ATER à l'Université des Antilles (Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales, LC2S)

La société guadeloupéenne fait face aujourd'hui à d'importants problèmes environnementaux et sanitaires. L'hôpital principal de Pointe-à-Pitre n'est plus entièrement fonctionnel depuis l'incendie qu'il a subi à la fin de l'année 2017 et qui a mis à jour des dysfonctionnements importants dans sa gestion administrative et financière. La distribution et la potabilité de l'eau distribuée ne sont plus entièrement garanties à la population et la pollution au pesticide chlordécone touche l'ensemble de la population depuis des années. Ces phénomènes installés de longue date ont pris une place croissante dans les représentations et les pratiques des Guadeloupéens avec l'accroissement de leur médiatisation au niveau local ces dernières années. Les médias et les populations de Métropole restent pourtant habituellement largement ignorants ou indifférents aux réalités que vivent leurs concitoyens d'Outre-Mer. Les Guadeloupéens, chaque jour, devant leur télévision ou à côté de leur poste de radio, ont les yeux rivés sur la Métropole, mais cette attention n'est pas réciproque. La colonialité du pouvoir à l'œuvre en Guadeloupe n'est plus à démontrer, en revanche la colonialité du pouvoir en exercice en France reste dans une large mesure, un impensé national.

Par son concept de colonialité du pouvoir, A. Quijano a rétabli la place centrale du lien entre l'expansion coloniale et celle du capitalisme, entre domination et exploitation dans les relations de pouvoir contemporaines à l'échelle mondiale (Quijano, 2000). L'eurocentrage mondial du pouvoir, des identités, du travail et

des échanges qui, selon ce sociologue, est le marqueur fondamental de l'ère de la modernité/colonialité naît et se développe à partir de l'invasion européenne de ce qu'elle nomma le « Nouveau monde » et la mise en place de l'exploitation de son territoire. La colonialité du pouvoir, à l'œuvre dans l'ère contemporaine, forme un cadre de lecture d'un modèle d'organisation et de circulation du pouvoir engendré par deux phénomènes conjoints et intrinsèquement liés et son expansion à l'échelle mondiale : d'une part, la séparation et la hiérarchisation sociale et symbolique des identités de groupes entre conquérants et conquis, libres et esclaves, dominants et dominés élaborant et universalisant un discours qui justifie les inégalités sociales produites, en inscrivant sur les corps des identités sociales inégales, en racialisant le social et le culturel ; d'autre part, l'articulation de cette séparation avec la division du travail et la gestion des ressources qui s'organise autour du capital, de sa production et de son accumulation à l'intérieur des sociétés et entre elles. Ce phénomène double place au sommet de ses hiérarchies, au centre de ses dynamiques, la figure du Blanc, l'Occident, ses références culturelles, ses valeurs et ses stigmates.

Cette colonialité du pouvoir rejoint la conception de l'économiste S. Latouche pour qui l'Occident ne correspond plus simplement à une aire géographique et culturelle particulière, mais davantage à un projet ou une orientation de la société. « L'Occident propose une humanité de frères et d'égaux, toujours mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés, mieux soignés. Toutefois, dans le même temps, ce « mieux » repose sur l'élimination du « bien » pour toute une fraction de l'humanité. » (Latouche, 2005, p. 77). Les non-occidentaux et les moins occidentalisés se trouvent alors exclus et invisibilisés, contraints d'adopter des stratégies visant à améliorer ou à maintenir leur position dans un système mondial de concurrence entre les individus et les groupes, alimentant le processus d'occidentalisation du monde. Cette conception évoque une dynamique de concurrence et de prédation qui se répand au sein des sociétés et des cultures opérant sur un mode fortement ambigu. Suscitant une attirance grâce à l'idéologie du progrès social et économique, et les valeurs de liberté ou d'égalité qu'il promeut, ce projet s'accompagne d'un processus de déstructuration culturelle et de désorganisation du corps social. Il s'agit, d'une certaine façon, d'un projet de société anti-culturel qui s'élabore en référence aux pays dits « développés » ou « occidentaux ». Cette dimension ethnocidaire de la modernité, relève de la colonialité du pouvoir.

Ces approches sociales et économiques des relations de pouvoir qui traversent et organisent nos sociétés contemporaines permettent de poser un cadre, un contexte global dans la compréhension du monde d'aujourd'hui. L'étude de l'anthropologue R. Jaulin sur les Bari de la frontière colombo-vénézuélienne a mis en évidence le processus d'ethnocide, prix de la *paix blanche* (Jaulin, 1974). Cet ouvrage décrit la transformation sociale et culturelle qu'ont connu ces populations au moment de la pénétration de missionnaires, d'administrateurs, d'exploitants, de commerçants dans la Région et leur progressive désintégration sociale, culturelle et physique. Pour R. Jaulin, le paradigme de la négation de l'altérité, de la non-reconnaissance de l'autre en tant qu'être plein et autonome, opère de façon déterminante dans la pensée occidentale moderne et sa relation à l'autre, aux autres, à leurs identités, leurs cultures, leurs territoires, leurs droits et leurs sociétés. Cette négation de l'autre, fondement du modèle de relations entre l'Occident moderne et les autres, est justifiée par l'idéologie du progrès et du développement qui suscite des pratiques d'adhésion active au modèle, et motivée par l'exploitation et l'expansion capitalistes, prédatrices de la culture, des sociétés, des hommes et de la nature.

Ce modèle de négation et de prédation, comporte un aspect totalisant et totalitaire, tout en cultivant une ambivalence, une ambiguïté problématique. C'est une force, une dynamique, un projet qui suscite de l'attirance et de l'attraction pour le modèle, tout en se montrant prédatrice envers sa propre existence sociale, culturelle et physique. Contrainte et attirance s'organisent dans le processus de domination et d'exploitations totales caractéristiques de la modernité/colonialité.

La société guadeloupéenne, née de la rencontre entre l'Europe, les Amériques et l'Afrique, a été fondée et est façonnée par cette modernité/colonialité, ce processus d'occidentalisation du monde et cette force de prédation. Elle forme un condensé localisé de l'histoire de la modernité/colonialité et son étude permet de saisir à une échelle locale, des dynamiques et des relations sociales et culturelles à l'œuvre au niveau mondial. Cette communication a pour objectif de rassembler des éléments de réflexion sur l'articulation entre la part d'attirance ou de consentement au modèle, la participation active des sujets à la pérennisation de cette colonialité du pouvoir, et la part de coercition ou de contrainte exercée sur les dominés permettant la pérennisation de ce modèle. La société guadeloupéenne, depuis sa création au XVII^e siècle, est à la fois dominée et

dépendante de la France, d'abord en tant que colonie, et aujourd'hui en tant que Département d'Outre-Mer français (DOM). Comment s'organisent contrainte et consentement, domination et dépendance dans la perpétuation du modèle et la colonialité du pouvoir ? Quels sont les effets de leur interaction dans la société guadeloupéenne contemporaine et sur les sujets individuels et collectifs ?

Pour tracer des éléments de réponse à ces questions, nous développerons trois parties. La première présentera le contexte guadeloupéen et les problématiques de la domination et de la dépendance telles qu'elles se déploient dans cette société particulière. La deuxième partie interrogera les concepts de domination et de dépendance dans ce contexte, pour tenter de saisir leurs distinctions et leur entremêlement. Enfin, nous explorerons la notion de dépossession, produit de leur synergie et envers, vécu par les dominés, de la prédation de la colonialité du pouvoir.

Le contexte guadeloupéen

La société guadeloupéenne a pour particularité le fait que la domination coloniale y est originelle. L'occupation espagnole de l'archipel de 1493 à 1635 a réduit la force et le nombre de ses habitants de façon significative, mais n'a pas véritablement transformé ce territoire. Les Français, à partir de 1635, ont redéfini les frontières de l'archipel et fondé une société nouvelle et alternative. Le traité de paix signé avec les Caraïbes en 1641 marque la fin de la guerre avec les autochtones et la déportation des survivants vers l'île voisine de la Dominique, vidant le territoire de ses habitants et achevant la prise de possession française de l'archipel guadeloupéen. La population amérindienne pré-colombienne a disparu en laissant derrière elle des traces culturelles. Son étude scientifique relève aujourd'hui des domaines de l'histoire et de l'archéologie. Les premiers esclaves ont commencé à être *importés* par les premiers colons et l'introduction de la canne à sucre, des techniques de traitement et de transformation, et de matériel de travail vont rapidement faire émerger le modèle de société plantationnaire. Un modèle de domination et d'exploitation totales d'un groupe sur les autres en ce qu'il touche à tous les aspects de l'existence des sujets. Il est justifié et essentialisé par le groupe dominant par un discours fondé sur la notion de race moderne qu'il forge et impose, conçoit et universalise, depuis les origines de la société Guadeloupéenne.

Au cours du XVII^e siècle, Colbert met en place la première législation sur

l'exclusif colonial. Le commerce des Guadeloupéens ne devait se faire qu'avec la Métropole, par l'intermédiaire de négociants. Tout commerce avec l'extérieur était interdit. Cette législation a encadré et entériné à la fois la relation de domination et celle de la dépendance. Elle a permis d'institutionnaliser un monopole commercial de la France en Guadeloupe et d'installer de façon durable une relation de domination-dépendance entre la Métropole et cette colonie. L'esprit de la loi sur l'exclusif colonial a toujours été préservé et s'accompagne d'une certaine tolérance envers les échanges informels ou non-déclarés.

La dépendance guadeloupéenne a des racines très anciennes et s'inscrit au cœur des coutumes, des traditions et des identités locales. La plupart des plats traditionnels antillais reposent sur l'importation de produits tels que la morue, le riz, les haricots ou la farine de blé. Le madras, tissu traditionnel antillais n'est ni conçu, ni produit aux Antilles. Il n'est pas une fête coutumière, comme Pâques, Carnaval, Noël ou la Toussaint qui ne mette en œuvre ce phénomène d'importation en provenance de la Métropole. L'ensemble du modèle de société repose sur ce phénomène d'importation. Depuis ses origines, tout ou presque a été importé en Guadeloupe, des hommes, des animaux, des végétaux, des matières premières, des produits manufacturés, des capitaux, des outils culturels, des lois, des institutions, des savoirs et des techniques, etc. La société guadeloupéenne est un produit de la colonisation, une création coloniale dans laquelle l'*avant* a disparu et le moment de l'*après* présence française n'est pas encore advenu. Aujourd'hui, cet état de fait est normalisé et légitimé, par le statut de Département-Région d'Outre-mer.

Le phénomène s'est accru de façon considérable depuis la départementalisation puisque la balance commerciale de la Guadeloupe, qui, en tant que colonie était excédentaire, est devenue déficitaire depuis sa départementalisation. En 2015, La DIECCTE de Guadeloupe (Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) a présenté les chiffres de la balance commerciale de l'année. La Guadeloupe, dont le premier partenaire commercial est la France, lui a acheté en valeur, environ 8,5 fois ce qu'elle lui a vendu. Concernant le commerce extérieur, le premier partenaire commercial de la Guadeloupe est l'Union Européenne, loin devant les États-Unis. Cette année-là, la Région Guadeloupe avait acheté en valeur, à des pays étrangers l'équivalent de 15,4 fois ce qu'elle leur avait vendu. La Guadeloupe est aujourd'hui une « Région ultra-périphérique » de l'Union Européenne, ultra-dépendante de la France.

La départementalisation a normalisé et intensifié une dépendance qui n'est pas seulement économique, elle est aussi politique, culturelle et identitaire. Elle a intensifié et systématisé, sur le long terme, le processus d'assimilation à la France. L'appareil administratif et politique s'est progressivement et irrémédiablement développé et renforcé, Les Guadeloupéens bénéficient aujourd'hui des mêmes structures institutionnelles et organisationnelles que les Métropolitains, même si elles se pensent et se vivent d'une autre manière. L'économie guadeloupéenne s'est parallèlement tertiarisée, renforçant l'influence des capitaux métropolitains et étrangers dans l'économie locale (Desse, 1997). L'accès aux modes de vie et aux modes de consommation occidentaux s'est massifiée à partir de la fin des années 1980, déstructurant des modes de vie jusque là majoritaires. Le produit, l'idée, la technique ou le langage importé de France, qui ont toujours bénéficié d'une aura particulière, véhiculent des représentations, des normes, des valeurs et des identités associées au dominant. Par leur intermédiaire, le consommateur guadeloupéen assimile une part de l'être occidental contenu en eux. Cet accès a été encouragé par la mise en place conjointe du système de transferts sociaux. Financement du fonctionnement des administrations, de l'aménagement du territoire et des services publics à la population, primes de vie chère des fonctionnaires et de certaines branches professionnelles, compléments de revenus et aides sociales diverses, défiscalisations et aides aux entreprises, l'État encourage la consommation des ménages, moteur de la croissance économique guadeloupéenne. Le développement du système de transferts sociaux a changé de nature la dépendance guadeloupéenne, puisque ce n'est plus seulement la société, de façon générale et abstraite, qui est dépendante de la France, mais les individus-citoyens, directement et personnellement. La dépendance, qui jusque-là était essentiellement un phénomène collectif, renforce son emprise sur les individus. Le paysage guadeloupéen a énormément changé ces cinquante dernières années et la « bétonisation » de l'archipel se poursuit chaque jour un peu plus. Cette expression s'emploie localement pour dénoncer le grignotage progressif et irréversible d'espaces naturels, forêts, mornes, littoraux et mangroves, par du bitume et des bâtiments en béton. L'école républicaine française, importée de façon massive dans les colonies à la fin du XIX^e siècle, a renforcé son emprise culturelle ces dernières décennies, à mesure que le taux de chômage augmente, que la détention de diplômes devient de plus en plus indispensable pour accéder à l'emploi et que la concurrence avec les travailleurs métropolitains et européens s'intensifie. L'institution scolaire en Guadeloupe a tout de même connu des

évolutions significatives avec l'introduction de l'apprentissage du créole et l'intégration d'enseignements plus localisés, mais l'ethnocentrisme du modèle éducatif français et le principe d'indistinction républicaine priment sur les adaptations régionales.

La départementalisation consiste en un rapprochement unilatéral du dominé avec le dominant, sans affecter profondément le modèle de leurs relations. Elle a permis de mettre en latence le conflit entre colonisés et colonisateurs, entre dominés et dominants, sans l'avoir résolu. Elle a consisté à intégrer des individus-citoyens sans reconnaître leur existence collective. Le peuple guadeloupéen, dont l'unité n'a jamais été effective et reste à construire, a été transformé en population, en agrégat d'individus-citoyens français. Cette population a été partiellement intégrée à la France, sans que le modèle n'ait été intégralement repensé et reconfiguré. Il n'y a pas eu de décolonisation au sens fanonnien du terme, c'est-à-dire une reconfiguration totale de l'organisation sociale, telle que les prolongements du colonial y aient disparu (Fanon, 1970). La Guadeloupe est aujourd'hui une colonie départementalisée.

Il en résulte un modèle de société particulier, caractérisé par la coexistence de deux modèles contradictoires et superposés. D'une part, le modèle hérité et transmis depuis la société plantationnaire racialise le social, hiérarchise les cultures et les individus, organise les rapports sociaux selon le paradigme de la domination-dépendance et accorde une large place à l'arbitraire dans la régulation des relations sociales. D'autre part, le modèle véhiculé par la République contemporaine régit le social selon les principes d'indistinction et d'égalité des individus, et se positionne comme le garant du développement économique et social et de la défense des libertés individuelles. Ces deux modèles contradictoires évoluent conjointement et engendrent des situations conflictuelles et des tensions sociales.

Les conséquences de ce double modèle sur les identités du dominé ont été explorées par divers auteurs. L'anthropologue Francis Affergan a démontré dans son *Anthropologie à la Martinique* (Affergan, 1983) l'intégration du conflit entre dominants et dominés à l'intérieur de l'être du dominé. L'Antillais vit désormais dans une tension permanente entre son être dominé et la part de l'être du dominant qu'il a intégrée en lui. La départementalisation et l'assimilation intensive qu'elle a généré, a permis aux Antillais de devenir plus français, mais ne leur a pas permis de se libérer de leur qualité de dominés. La domination

perdure, mais les frontières entre dominants et dominés se sont brouillées.

Aujourd'hui ce conflit latent oppose des systèmes de valeur, des figures et des références culturelles internes et transversales à la société qui sont à la fois contradictoires, interdépendants et complémentaires. J'ai par ailleurs mis en évidence certains prolongements du colonial dans la société guadeloupéenne contemporaine en travaillant sur le conflit social de 2009, porté par le mouvement du *Liyannaj Kont Pwofitasyon* (LKP), (N'Garoné, 2018). Ce conflit social fut le plus mobilisateur de toute l'histoire de la Guadeloupe. 44 jours de grève générale, une plate-forme de 146 revendications, remettant en question l'ensemble du modèle de société, des mois de négociations et d'affrontements entre des parties dont les rôles et les positions ont évolué au fil du temps. Il ne s'agissait pas d'un simple conflit social comme la Guadeloupe en connaît régulièrement. Il s'agissait du soulèvement d'un peuple dans sa dimension intemporelle, d'une aspiration à exister collectivement, à transformer ce modèle de société. En un sens, ce conflit social est apparu comme la réactualisation d'un conflit intemporel sous-jacent opposant la masse, tenant lieu de majorité se sentant lésée dans un rapport de force, à certaines élites locales, ici économiques et politiques, et à l'État central parisien. Les propos recueillis à l'époque traduisaient une aspiration collective à la révolution, pas seulement au changement social. L'objectif de ce mouvement était de remettre en question l'ensemble du modèle de société encore largement empreint du passé, de provoquer une réflexion et une discussion collective sur les structures de la domination et les moyens de s'en émanciper.

Son déroulement et son issue ont, entre autres, soulevé deux aspects essentiels du modèle de société guadeloupéen. D'une part, la négation de l'autre reste au fondement du modèle. Cette négation, propre à l'entreprise coloniale, n'est plus le seul fait de l'État ou du grand patronat, mais de l'ensemble des acteurs de ce conflit. Lors des négociations, qui durèrent plusieurs mois, l'objectif des parties en présence n'était pas de négocier ou de convaincre, mais de vaincre et d'écraser, d'imposer à l'autre son interprétation de la situation et son issue. Des accords ont été signés entre le LKP, certains représentants patronaux et l'État, mettant fin à la grève et concernant certaines revendications, pendant que les négociations se poursuivaient sur d'autres points. Le conflit a finalement été mis en latence par l'État, sans être résolu. Alors que les négociations se poursuivaient, du jour au lendemain, les services de l'État ont effacé le nom LKP des communications et l'ont nié en tant qu'interlocuteur, malgré la signature

préalable d'accords. L'État n'a, jusqu'à ce jour, plus jamais fait publiquement mention du LKP, comme s'il n'avait jamais existé. La négation de l'autre et le contournement de la loi, le non-respect des accords signés, ont permis à l'État de mettre en latence ce conflit, sans le régler. Les parties et l'objet du conflit demeurent, mais sa manifestation est désactivée. D'autre part, et cela constitue une rupture, l'issue de ce mouvement semble avoir marqué le passage d'un modèle de société fondé sur la coercition, la colonie, à un modèle fondé sur le consentement ou l'adhésion, le département. Ce mouvement est le premier mouvement social d'ampleur à ne pas avoir été réprimé dans la violence. Si la négation de l'autre continue de structurer les rapports sociaux, la dépendance semble rendre l'usage de la coercition superflue. Comment interpréter cette situation ? Comment penser la domination et la dépendance dans ce contexte ? Comment les distinguer et comprendre leur entremêlement ?

Domination et dépendance

La domination a été définie par A. Memmi comme "l'ensemble des contraintes imposées par le dominant sur le dominé" (Memmi, 1979, p. 28). La sujétion en serait le corollaire, "l'ensemble des réponses, actives ou passives, du dominé aux agressions du dominant" (Memmi, 1979, p. 29). La domination est à la fois un système, un ensemble de contraintes, et une relation entre dominants et dominés. Ce système de contraintes façonne les identités du dominant et du dominé, affectent leurs manières de percevoir la réalité et d'agir dessus. Dans le même temps, elle les emprisonne dans une relation marquée par un déséquilibre problématique. A l'image de la dialectique du maître et de l'esclave qui évoluent dans des sphères séparées et n'existent qu'à l'intérieur de cette relation problématique, la domination sépare et lie dans le même temps, dominants et dominés, les façonne jusqu'à présider leurs existences. Par son approche, Albert Memmi soulignait la nécessité d'investir la subjectivité de la domination, de s'intéresser à l'expérience vécue des dominés.

Le sociologue Danilo Martuccelli a réinvesti le concept de domination qu'il définit comme un type d'action contrainte. C'est un système de contraintes vécues comme incontournables qui limitent l'action de façon significative et en détermine partiellement le contenu (Martuccelli, 2004, p. 475). Dans cette optique, il s'agit moins d'une relation que d'un système, un cadre d'action délimité de l'extérieur. Cette définition permet de se détacher analytiquement de la question du consentement du dominé car, comme il le souligne par ailleurs, peu importe que

le dominé consente ou non à sa propre domination, de toutes les façons, il n'a objectivement pas le choix. Cela renvoie au principe de la loi, nous sommes tous théoriquement soumis à la loi et encourons les mêmes peines en cas d'infraction, peu importe que nous trouvions cela juste ou non. Pour Martuccelli, la domination est avant tout objective, elle ne dépend pas du ressenti du dominé, elle existe en dehors de lui, quoi qu'il en pense. De plus, cette approche nous invite à comprendre les structures de la domination au-delà des groupes dominants et des groupes dominés, point essentiel lorsque l'on s'intéresse à une société comme celle de la Guadeloupe. En effet, si la départementalisation a brouillé les frontières entre dominants et dominés, les structures de la domination sont transmises et reproduites. Les dominés et dominants ne sont pas toujours les mêmes selon les domaines et les échelles pris en compte. Le grand patronat local, qu'il soit Béké ou Métropolitain, garde un pouvoir d'influence et de négociation sur l'État central parisien, mais n'a pas de pouvoir d'imposition ou de décision sur les orientations de la politique économique de la Guadeloupe. De même, si en tant qu'importateurs-distributeurs ils gardent un large pouvoir économique sur la population locale, ils dépendent des marchés nationaux et plus encore des marchés internationaux. L'ultra-dépendance à la France empêche l'émergence d'une classe dirigeante. La domination n'est pas un phénomène homogène, c'est davantage une dynamique relationnelle entre des acteurs ou des figures définies.

La relation de domination est une relation fondée sur le principe de non-réciprocité. Il s'agit d'une relation d'échange non-réciproque, d'où le déséquilibre.

Ce principe prévaut dans le phénomène d'assimilation culturelle à la France. Généralisée sous la III^e République par le biais de l'école républicaine, gratuite et obligatoire, et intensifiée depuis la départementalisation, l'assimilation culturelle à la France repose sur le principe de hiérarchisation des cultures. La langue française est, jusqu'à ce jour, la langue de l'instruction et de la réflexion. La langue créole, quant à elle, s'est vue institutionnalisée et introduite à l'école à partir des années 1990, dans le même temps sa minoration a été institutionnalisée, puisque c'est en tant que « langue régionale française » que le créole a été reconnu comme une langue à part entière. Aujourd'hui, son enseignement à l'école est loin d'être généralisé à l'ensemble des élèves et des établissements. Son introduction à l'école ne remet nullement en question le statut du français comme langue de production et de transmission du savoir, ni

même ceux des langues étrangères européennes obligatoires, langues d'ouverture et de communication à l'international. Le processus d'assimilation culturelle hiérarchise les outils culturels en maintenant au sommet les éléments culturels français et en minorant les outils culturels créoles. L'assimilation correspond à un rapprochement unilatéral entre le dominé et la culture du dominant. Les Guadeloupéens sont devenus de plus en plus français, mais les Français de Métropole ne sont pas devenus plus guadeloupéens, l'assimilation empêche toute réciprocité culturelle. C'est également un système qui place les individus en situation de concurrence inégalitaire, dans laquelle les outils culturels dont disposent les groupes et les individus sont très inégaux en termes d'efficacité, selon les domaines et les situations. Il en résulte une non-équivalence, une non-réciprocité entre les éléments culturels formant cette culture plurielle et entre les individus qui les portent. Les Guadeloupéens s'adaptent et assimilent la culture française, tandis que les Métropolitains peuvent maintenir leurs styles de vie, sans être contraints de s'adapter et d'assimiler les us et coutumes locaux.

L'assimilationnisme, résultant de ce système et processus, correspond au sentiment créé, et aujourd'hui partagé, d'identification à la population française. Les Guadeloupéens se pensent *aussi* français et à ce titre, semblent réclamer toujours plus d'égalité juridique et d'assimilation culturelle. L'occidentalisation de leurs modes de vie devient de plus en plus légitime et désirée à mesure que cette société s'occidentalise. La Guadeloupe demeure les yeux rivés sur son modèle, un modèle qui nie et dénie l'identité de son admirateur.

Cette non-réciprocité créée, imaginée, s'inscrit également au niveau des essences. Les travaux sur la différenciation des couleurs de peau et leur symbolique sont abondants concernant les Antilles. Rappelons simplement ici que le concept de race ne renvoie pas au même contenu selon les groupes auxquels il s'applique, il n'y a pas d'équivalence entre les « races », et par conséquent entre les groupes et individus qu'elles nomment. Dans le système plantationnaire, une bipolarité a d'abord été pensée entre le Noir et le Blanc. Le Blanc, aussi racisé que les autres en Guadeloupe, renvoie encore aujourd'hui à un idéal de pureté, c'est une couleur particulière. Si toutes les personnes « blanches » ne sont pas associées au dominant, la couleur du dominant reste blanche. Tandis que la « race noire » comporte des dizaines de couleurs, elle exprime une filiation plus ou moins lointaine avec des ancêtres captifs ou colonisés. C'est une trace indélébile de la servilité et le marqueur d'une différenciation au regard du Blanc.

Par la suite, les groupes de population arrivés après la seconde abolition ont été intégrés à ce système de représentation. La bipolarité s'est placée entre la catégorie « blanc », demeurant unique et exclusive, et les diverses autres catégories dites « de couleur ». La catégorisation des couleurs et intrinsèquement liée à celle des races parce qu'elle permet de diviser et de hiérarchiser les sous-catégories à l'intérieur des « races non-blanches ». La variété phénotypique des Amérindiens, des Indiens et des Africains a été broyée et réduite à son caractère non-blanc, traçant une ligne infranchissable marquée sur les corps, une non-réciprocité en essence, entre les populations « blanches » et celles « de couleur ».

Le mythe du viol fondateur, met en scène la non-réciprocité dans l'échange des femmes, la non-réciprocité en droit. Celle-ci est inscrite et transmise dans le mythe dont la vitalité survit bien au-delà des évolutions législatives. L'anthropologue Stéphanie Mulot, s'est intéressée au mythe du viol fondateur qui opère aux Antilles françaises (Mulot, 2007). De multiples romans et récits populaires font référence à ce mythe. Le mythe du viol fondateur se retrouve dans le récit de la Mulâtresse Solitude héroïne emblématique des mémoires populaires guadeloupéenne ou dans le roman *Moi, Tituba sorcière* de Maryse Condé. On retrouve également cette référence dans plusieurs romans de Patrick Chamoiseau ou dans des essais comme le *Discours Antillais* d'Édouard Glissant. C'est un mythe qui perdure dans le temps et apparaît dans des récits de différents types à différentes époques.

Ce mythe consiste à se représenter le métissage originel des sociétés antillaises sous la forme d'un viol des premières ancêtres africaines déportées aux Amériques, par les premiers colons blancs. Il s'agit d'une scène fondatrice du monde Antillais, c'est un mythe des origines de ces sociétés. Il renvoie à la conflictualité des rapports entre Noirs et Blancs et à la violence de leur rencontre.

La relation Homme blanc-Femme noire est pensée dans un rapport de domination et de dépossession sexuelle. L'acte du métissage originel ne peut être conçu comme un acte librement consenti par les femmes. La rencontre entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques et le métissage originel se réalisent dans un double rapport de violence, racial et sexuel.

Ce mythe met en scène la rivalité de l'homme noir et de l'homme blanc face à la femme noire. L'homme noir est l'objet de désir de la femme noire, tandis que l'homme blanc a le pouvoir sur elle. Ce mythe permet de rétablir l'homme noir

comme objet de désir de la femme noire, malgré son impuissance à la protéger. La rivalité de l'homme noir et de l'homme blanc s'exprime dans le regard que porte la femme noire sur eux. Se pose ici toute la problématique de la place de l'homme dans les sociétés matrifocales antillaises. La mère est au centre de la famille, c'est elle qui la porte et c'est par elle que la société se reproduit. Elle est à la fois le centre et le pivot, le *potomitan*, mais n'a pas le pouvoir, c'est ce qu'exprime ce mythe. L'homme blanc et l'homme noir sont tous les deux tributaires du désir de la femme noire, mais cette femme n'a pas le pouvoir sur ses hommes. Cette femme est une martyre, seule face à son destin, et elle le réalise pleinement dans l'enfantement d'un sujet créole, métisse.

Du côté de l'homme noir, ce mythe le réhabilite comme sujet de désir et sujet désirant, il permet de reprendre une partie du pouvoir symbolique confisqué par le maître, il détient une forme de pouvoir sur l'homme blanc en tant que sujet désiré. Mais il est aussi le spectateur impuissant de la domination des femmes par le maître blanc. Une non-réversibilité est instaurée dans l'échange des femmes. L'homme blanc peut prendre possession de la femme noire, mais l'homme noir a interdiction de toucher la femme blanche. Il y a aussi un rapport de domination entre l'homme blanc et l'homme noir qui porte sur la non-réciprocité de l'échange des femmes. Ce mythe exprime une domination et une dépossession totale d'un groupe par un autre. Par ailleurs, il vient rappeler l'impossible alliance entre ces deux groupes et constitue un frein à l'entreprise de pacification du conflit originel.

Le mythe, nous a enseigné Roland Barthes, remplit la double fonction d'expliquer l'origine du présent et de prescrire des valeurs et des normes de comportements (Barthes, 1957). Ce mythe du viol fondateur propose une explication à la non-réciprocité en droit entre les Blancs et les Noirs, entre les hommes et les femmes, entre les pères et les mères aux Antilles. Il prescrit aux hommes noirs l'interdit de la femme blanche et la non-concurrence avec l'homme blanc et aux femmes noires la préférence de l'homme noir et la méfiance envers l'homme blanc. Il prescrit des interdictions matrimoniales et rappelle par la même occasion que l'homme blanc seul, est maître de son destin. Cette non-réversibilité résulte de la prise de l'homme blanc, qui dépossède l'homme et la femme noire de leur intimité et de leurs choix matrimoniaux de façon différenciée mais équivalente. Il marque et signifie une non-réciprocité en droit des Blancs et des Noirs, des hommes et des femmes.

Que ce soit en essence, en droit ou au niveau des cultures, la non-réciprocité est un marqueur de la relation de domination. Dans cette relation, le pouvoir n'est pas réciproque.

Albert Memmi définit la dépendance comme "une relation contraignante, plus ou moins acceptée, avec un être, un objet, un groupe ou une institution, réels ou idéels, et qui relève de la satisfaction d'un besoin" (Memmi, 1979, p. 32).

Il s'agit d'une relation tripartite entre le dépendant, l'objet de dépendance et le pourvoyeur. Le dépendant tire un certain profit de sa dépendance, le fumeur éprouve du plaisir en fumant une cigarette, l'enfant bénéficie des soins et de l'affection de ses parents, les Guadeloupéens jouissent de l'accès à l'éducation, à la santé et du confort que procure l'accès aux modes de vie occidentaux. Toutes ces dépendances procurent une certaine satisfaction aux sujets dépendants, mais comportent des coûts, des obligations envers le pourvoyeur. A l'inverse, le pourvoyeur doit répondre aux attentes du dépendant de façon satisfaisante, dans le cas contraire le dépendant cherchera un autre pourvoyeur pour lui procurer son objet de dépendance. Il s'agit là d'une relation ambiguë dans laquelle la peur de la rupture de la pourvoyance agit comme un moteur sur le dépendant qui concède un pouvoir à son pourvoyeur, mais formule également des attentes auxquelles ce pourvoyeur se doit de répondre de façon plus ou moins satisfaisante. Le sujet dépendant éprouve de l'assentiment et du ressentiment envers son pourvoyeur, mais ne cherche pas nécessairement à s'émanciper de cette dépendance dans la mesure où elle est source de satisfaction. La relation de dépendance est une relation de pouvoir ambiguë dans laquelle le dépendant concède un pouvoir à son pourvoyeur, mais peut aussi le lui retirer si ce dernier ne répond pas aux attentes du dépendant.

Albert Memmi distingue la relation domination-sujétion et la relation dépendance-pourvoyance. La première est fondée sur la contrainte, la violence, la seconde sur le consentement, sans y exclure la part de violence. Si toutes deux sont des relations de pouvoir déséquilibrées et contraignantes, la première use essentiellement de la coercition, la seconde, de la satisfaction, voire de la jouissance. Le dominé subit sa domination, tandis que le dépendant participe activement à sa dépendance.

La relation de dépendance ne donne pas nécessairement lieu à une relation de domination. Pour cela, il faut que le pourvoyeur se saisisse du pouvoir que lui

confère le dépendant et l'exerce de façon violente sur ce dernier, qu'il rompe la réciprocité dans sa relation au sujet dépendant. Si ces deux types de relations impliquent des relations de pouvoir, le pouvoir du pourvoyeur est cédé par le dépendant, tandis que le pouvoir du dominant est pris, confisqué au dominé. Dans les deux cas, la contrainte est bien présente, mais diffère par son support. Le dominé se soumet au dominant parce qu'il n'a pas la possibilité de s'en émanciper, tandis que le dépendant se soumet à son pourvoyeur parce qu'il en a besoin. Dans le premier cas, les déterminants du pouvoir sont extérieurs au dominé, dans le second, ils sont internes au dépendant.

Cette approche nous permet de mieux comprendre la problématique de la dépendance guadeloupéenne. La dépendance économique est un phénomène ancien et massif, Les dominés sont aussi les dépendants et le dominant est aussi le pourvoyeur, car il ne s'agit pas d'une dépendance choisie par les dépendants. Si les Guadeloupéens y trouvent tout de même satisfaction, elle ne résulte pas d'un choix de société formulé par la population, mais a été imposée de l'extérieur, par le dominant. La part de consentement à ce modèle reste problématique parce qu'il ne s'agit pas d'un consentement préalable à la dépendance, d'une dépendance choisie, mais d'un consentement du dépendant *après coup*, d'une légitimation ou d'une justification d'un fait déjà réalisé.

La dépendance a été organisée et renforcée par la domination coloniale. Elle forme ici la contrainte même, imposée par la domination. La consommation des ménages, moteur de la croissance économique et soutenue par le système des transferts sociaux, s'articule à une relation à la propriété particulière. La société plantationnaire, dans laquelle a émergé une culture créole, a établi une distinction sociale et symbolique fondamentale entre libres et esclaves fondée sur la propriété. Les libres sont propriétaires, de biens, de terres, d'esclaves, etc., les esclaves sont la propriété des premiers. Si l'esclave est tout autant dominé que dépendant, il se définit socialement avant tout comme une propriété. La propriété étant un droit qui ne s'applique qu'aux humains, l'esclave a accédé à l'humanité, à la reconnaissance de son statut de sujet social et juridique, en même temps qu'il est passé du statut de propriété à celui de propriétaire. L'esclavage a introduit une relation étroite et particulière entre être et avoir, entre exister et consommer.

Dans ce contexte, la seconde et définitive abolition de l'esclave de 1848 reste aujourd'hui problématique dans l'imaginaire guadeloupéen. L'esclavage avait été aboli une première fois en 1794 par la Convention de Paris. De nombreux facteurs

conjoncturels avaient influé sur cette prise de décision, mais le modèle économique et le travail n'avaient été réellement réorganisés. L'esclavage y fut donc rétabli en 1802 par la République après l'écrasement d'une révolte au sein de l'armée en Guadeloupe. En 1848, la République abolit une seconde fois l'esclave, en organisant le travail salarié et en « indemnisant » les anciens propriétaires d'esclaves. L'État a donc racheté chaque esclave à son ancien propriétaire et a soumis ces nouveaux libres à son propre système de contraintes, exercé par son appareil institutionnel et administratif, tout en usant de coercition sur ces colonisés. Une question subsiste et suscite encore aujourd'hui de houleux débats : la France a-t-elle racheté ou libéré ces esclaves et leurs descendants ? S'en est-t-elle rendue propriétaire, ou a-t-elle fait d'eux des citoyens libres ? Aurait-elle fait les deux en alliant libération et nouvel assujettissement ? Ce moment marque une étape dans la relation entre le dépendant-dominé et son pourvoyeur-dominant. Le pouvoir de l'État et de sa loi se renforce sur les individus qui jusque là étaient soumis au bon vouloir de leurs maîtres. La dépendance à l'égard de son cadre institutionnel et politique se développe à partir du moment où la masse d'anciens esclaves et de leurs descendants passe du statut d'objet du droit à celui de sujet du droit et commence à user du droit comme une ressource pour son émancipation à la fin du XIX^e siècle.

Avec la mise en place du salariat, la population servile se transforme en population de salariés-consommateurs. Les réorganisations du modèle économique ont été progressives mais la structure fondamentale du modèle n'a pas été profondément affectée. Aujourd'hui la Guadeloupe ne produit plus beaucoup de produits de consommation pour la Métropole, elle produit de la valeur marchande. Depuis les origines et jusqu'à ce jour, le modèle économique de la Guadeloupe s'organise pour répondre aux besoins de l'économie métropolitaine et ce, parfois de façon tragique comme le dévoile le phénomène de pollution généralisée au chlordécone. Ce neurotoxique puissant a été utilisé massivement aux Antilles dans les bananeraies pendant des années malgré la connaissance de sa haute toxicité sur la faune, la flore et les humains. Cela a été rendu possible par des dérogations accordées par les autorités compétentes aux planteurs locaux et par le laisser-faire de certains acteurs. Aujourd'hui, la pollution au chlordécone touche environ 95 % des humains habitant la Guadeloupe, se trouve dans les eaux de baignade et de consommation, dans la nourriture, les plantes et les animaux. La biodégradation de ce pesticide est évaluée environ sept siècles (Verdol, 2015). Les études sur l'étendue et les effets

de cette pollution, les procédures pénales et auditions diverses des acteurs concernés se poursuivent et de nombreuses zones d'ombre restent à éclaircir. Néanmoins, il est établi d'une part, que des travaux scientifiques fiables, relatifs à la toxicité de cette substance, étaient disponibles bien avant que les Autorités de l'État n'accordent ces dérogations, et d'autre part que l'objectif était de produire des bananes essentiellement destinées à l'exportation et non à la consommation locale. La culture de la banane, développée sur le territoire dans les années 1930, constitue l'exemple-type de l'agriculture coloniale. Principalement destinée à satisfaire la demande des consommateurs français et européens, elle constitue le produit agricole le plus exporté de Guadeloupe. Les Guadeloupéens, quant à eux, consomment surtout des bananes de différentes variétés, souvent issues de petites exploitations ou de jardins privés. L'utilisation du chlordécone dans la culture de la banane aux Antilles sous-tend ce discours qui affirme dans le même temps l'infériorité naturelle de certains sujets et la colonisation de la nature : certains sujets deviennent ainsi superflus et la nature, une simple matière première destinée à la production de biens sur le marché international » (Maldonado-Torres, 2014, p. 145).

Le modèle économique de la Guadeloupe est encore aujourd'hui largement orienté vers la satisfaction des besoins de la Métropole. L'économie française dépend en partie des économies des DOM, mais elle dépend de leur exploitation plus que d'eux directement. De plus, les pourvoyeurs de la France sont multiples, ce qui réduit leur pouvoir sur elle. Tandis que le pourvoyeur de la Guadeloupe est unique et est aussi le dominant, c'est la France. A la différence de la domination, la relation de dépendance est réciproque sans être égalitaire. La domination coloniale organise, entretient, alimente la dépendance du dominé. Dans le même mouvement elle l'impose et organise les moyens de sa pérennisation. Elle renforce son pouvoir sur le dominé, car s'il peut refuser de se soumettre au dominant, il éprouvera bien plus de difficultés à se détourner du pourvoyeur de son objet de dépendance.

Si la domination crée de la dépendance, à l'inverse, la dépendance forme un terrain propice au renforcement de la domination, elle renforce le pouvoir du dominant et la sujétion du dominé-dépendant. L'accession aux modes de vie occidentaux confère à la Guadeloupe l'image d'une société occidentalisée et *développée*, l'image d'une colonisation assimilationniste aboutie, réussie. Mais le développement économique et social de la Guadeloupe se réalise dans et par la

dépendance. La départementalisation a permis le *développement* de la société guadeloupéenne, mais a aussi permis de développer et renforcer le cadre institutionnel et administratif français, et d'accroître significativement sa dépendance économique. Ce développement a été désiré, espéré, mais n'a pu se réaliser qu'en accroissant la dépendance de la Guadeloupe. L'acquisition des droits sociaux français, d'un régime politique stable, l'accès aux biens de consommation occidentaux, aux médias français et occidentaux, etc., ont été rendus possible dans le cadre de la départementalisation. Cela implique que tout changement de modèle statutaire, remet en question certains de ses « acquis ». Le choix d'autonomie institutionnel, d'indépendance politique ou de toute autre forme statutaire influe directement sur l'accès aux modes de vie occidentaux. L'ensemble de ce l'on nomme communément les « progrès sociaux » ou le « développement social et économique » repose sur cette relation de dépendance et de sujétion à la France qu'est la relation du Département d'Outre-Mer à l'État français. La dépendance s'auto-alimente en reproduisant ses raisons d'être. Elle renforce par ailleurs la domination puisque si les électeurs guadeloupéens continuent de porter des départementalistes à la tête de leur Région, c'est moins par adhésion ou espoirs placé dans ce modèle, que du fait d'un conservatisme sécuritaire fondé sur la peur de la rupture qu'éprouve le sujet dépendant.

La peur de la rupture est un phénomène qui se manifeste de façons forts diverses. Elle est sous-tendue dans les comportements frénétiques de sur-consommation saisonniers comme ceux mis en œuvre dans la période qui précède Noël ou lors du *Black Friday*, événement récemment importé qui connaît un succès certain en Guadeloupe. Dans ces cas, les pratiques de consommation ne s'orientent pas tellement vers la satisfaction d'un besoin dans le cadre de modes de vie occidentaux, qui nécessitent déjà en eux-mêmes des besoins matériels importants. Elles semblent s'orienter davantage vers la satisfaction du besoin de se prouver à soi-même et aux autres que l'on est déjà occidentalisé et que l'on peut matériellement assumer ce mode de vie. Il s'agit de se rassurer sur sa capacité à maîtriser l'environnement social, symbolique et matériel dans lequel évoluent ces sujets.

Ce phénomène s'observe particulièrement après des périodes de rupture d'approvisionnement. Ce fut le cas au sortir de 44 jours de grève générale en 2009, plus récemment lors de la réouverture de l'hypermarché Carrefour à Milléni, après plusieurs semaines de grève des salariés, ou encore au lendemain

du cyclone Maria fin 2017. Les périodes de pénurie dans l'approvisionnement extérieur en biens de consommation, réactualisent cette peur de la rupture des sujets dépendants. En septembre 2017, ce cyclone a frappé la Guadeloupe. Les dégâts matériels et humains ont été relativement mineurs, mais les arbres fruitiers et les cultures ont été ravagés. L'eau du robinet était coupée ou impropre à la consommation sur l'ensemble du territoire. Dès la réouverture des commerces, les habitants de la Guadeloupe se sont ravitaillés en eau potable et en produits alimentaires. Dans les mois qui ont suivi, faute de nouvelles récoltes, les produits agricoles locaux sont devenus extrêmement rares et leurs prix se sont envolés. L'accès à l'eau potable et à l'alimentation reposait entièrement sur l'importation de vivres en provenance de la France, ramenant les Guadeloupéens à une réalité incontournable, celle de la dépendance alimentaire, probablement la forme la plus problématique et immédiate de dépendance. Des quantités d'eau potable, bien supérieures à l'habitude ont dû être importées en urgence sur le territoire. Ce cyclone a d'ailleurs déclenché une médiatisation des problèmes d'accès à l'eau potable installés de longue date. Les tours d'eau, privant momentanément certains secteurs d'approvisionnement pour pouvoir en alimenter d'autres, les résidus d'essence, de matières fécales, de chlordécone ou de rouille retrouvés dans de l'eau vendue aux consommateurs comme de l'eau potable, ou encore les couleurs changeantes de l'eau du robinet qui peuvent varier du blanc au rouge, en passant par le jaune et le marron selon les moments et les endroits du territoire, sont des phénomènes bien connus en Guadeloupe.

Ce cyclone a marqué une nouvelle étape dans l'imaginaire local, d'une part parce qu'il est devenu impossible de masquer les nombreux dysfonctionnements dans la gestion et la distribution de cette ressource indispensable ; et d'autre part parce que si l'Agence Régionale de Santé (ARS) a émis un communiqué dès le lendemain du cyclone informant la population que l'eau du robinet était impropre à la consommation, elle n'a par la suite, jamais émis de communiqué informant que l'eau du robinet était à nouveau potable. Comme dans l'affaire du chlordécone, des procédures judiciaires sont en cours, des enquêtes et auditions sont en cours pour évaluer l'ampleur du problème et établir des responsabilités. Dans les deux cas, à ce jour, aucune responsabilité n'est établie en dépit du fait que ce sont des problèmes anciens, qui se sont installés dans la durée, et ces pollutions touchent l'ensemble de la population (humaine ou non) de façon aveugle, massive et durable. La problématique de l'accès à l'eau potable en Guadeloupe révèle, une fois de plus, un système de contraintes subies, dont la

population ne peut se soustraire et dont elle vit les effets de façon problématique. La solution la plus courante apportée à ce problème est d'acheter de l'eau importée en bouteilles et distribuée par les commerces. La Guadeloupe est aujourd'hui confrontée à des difficultés d'accès à l'eau potable, qu'elle peut contourner en important de, ou par la France, de l'eau potable, que l'État est pourtant sensé gérer et distribuer localement. La domination alimente la dépendance et la dépendance devient la contrainte exercée par la domination.

Dans ce contexte, domination et dépendance se confondent et se renforcent mutuellement. Le dominant est aussi le pourvoyeur et le dominé est aussi dépendant, ce qui renforce la distance et l'inégalité entre les deux entités. La domination accroît la dépendance et en use comme d'un levier, tandis que la dépendance déséquilibre encore un plus les relations, accroissant le pouvoir du dominant et réduisant dans le même temps, les possibilités du dominé. L'un des effets de cette synergie sur le dominé-dépendant est la dépossession du pouvoir d'agir sur la réalité qui l'entoure.

La dépossession

La dépossession du pouvoir est plus que l'absence de pouvoir, l'impossibilité objective d'agir. La dépossession résulte d'une prise, d'une confiscation, c'est une *incapacité* à agir tout autant objective que subjective. La dépossession renvoie à la notion de carence d'Albert Memmi : « la carence la plus grave subie par le colonisé est d'être placé *hors de l'histoire* et *hors de la cité*. La colonisation lui supprime toute part libre dans la guerre comme dans la paix, toute décision qui contribue au destin du monde et du sien, toute responsabilité historique et sociale » (Memmi, 1985, p.111).

Le thème de la dépossession a été exploré en Martinique par Édouard Glissant (Glissant, 1997). Celle-ci évoque le fait que l'esclave ne possède pas son outil de travail, ne maîtrise pas sa fabrication. Il ne décide pas des techniques employées et ne peut pas innover. En outre, le fruit de son travail ne lui appartient pas. Défini socialement par sa force de travail, cette force ne lui permet d'acquérir ni pouvoir, ni maîtrise sur son environnement. De la même façon, les planteurs ne maîtrisaient pas le commerce avec les négociants français qui décidaient des quantités produites, des délais de production et des valeurs des produits. Ces planteurs n'avaient pas non plus de prise sur l'évolution des politiques économiques de leur territoire. La dépossession qualifie une situation dans

laquelle les déterminants de l'environnement immédiat, de l'action et de l'ensemble du rapport au monde du sujet, se jouent dans un ailleurs, lui ôtant tout pouvoir de détermination et toute responsabilité sur l'environnement dans lequel il vit. La dépossession est l'envers, vécu par le dominé, de la prise du dominant.

La dépossession signifie que le dominé-dépendant n'a pas les outils de son émancipation, même s'il en avait la possibilité. Il ne maîtrise pas son environnement, son histoire, sa société. Les déterminants politiques, économiques, sociologiques et même culturels se situent dans un ailleurs lointain et son pays ne vit que les retombées. Le dépossédé ne peut pas agir sur son environnement présent et son histoire, il les subit. Il est objet et non sujet dans sa propre société. L'errance contemporaine des mouvements indépendantistes guadeloupéens peut se comprendre dans ce cadre. Lorsque ces mouvements ont émergé à la fin des années 1960, ils n'avaient pas la possibilité, le pouvoir, de s'imposer sur la scène politique. Les partis politiques indépendantistes étaient interdits et les organisations destinées à la clandestinité. La répression sanglante du mouvement de grève de mai 1967 indique que la coercition violente constituait encore le mode de gestion du pouvoir privilégié, malgré les vingt années écoulées depuis l'adoption de la loi de départementalisation. Les années 1980 sont marquées par les actions violentes de la part de ces mouvements et des grands procès politiques de l'indépendantisme. Au cours des années 1990, l'occidentalisation des modes de vie s'est intensifiée et les revendications indépendantistes délaissèrent la scène politique pour migrer vers les syndicats et les associations. Aujourd'hui, si la plupart des Guadeloupéens perçoivent la souveraineté nationale de la Guadeloupe comme une nécessité symbolique, une unification de l'entité socio-culturelle et sa consécration, les partis indépendantistes récoltent des scores très mineurs aux élections locales. L'idée d'indépendance politique fait ressurgir chez les Guadeloupéens, la peur de la rupture du dépendant. Le dépossédé n'a pas les outils culturels, politiques et économiques de sa libération. En tant que dominé, il ne peut se hisser au même niveau que l'opresseur, négocier ou imposer sa position et rééquilibrer la relation. En tant que dépendant il ne peut s'en séparer, tous les aspects de son existence, de sa culture, de son organisation sociale et de ses possibilités sont empreints de la présence du pourvoyeur-dominant.

Plus qu'une pure question de dépendance, ou qu'une pure question de domination, la dépossession résulte d'une prise, d'une négation, d'une non-

reconnaissance en tant qu'altérité entière et autonome. « Si la notion de guerre ne saurait servir à caractériser la colonialité en propre, la prise, elle, sous ces formes que sont la prise de vie et la prise de terres est un mode de recours à la force qui lui est spécifique » (Ajari, 2016). Dans cette société, la prise s'étend à l'ensemble des outils matériels et symboliques du dominé-dépendant. Il s'agit d'un écrasement total dans la mesure où elle empêche le sujet de prendre pleinement possession de lui-même et de s'émanciper de cette domination-dépendance et de l'ensemble de la binarité du colonial. Il s'agit d'une dépossession du pouvoir dans son double sens : en tant que possibilité dans la relation de domination et en tant que capacité dans la relation de dépendance. La situation guadeloupéenne rappelle ainsi l'urgence de la formulation d'une philosophie de la libération caribéenne et plus particulièrement antillaise, en même temps qu'elle dessine certaines des difficultés à surmonter pour élaborer une pensée nouvelle et émancipatrice, permettant aux sujets guadeloupéens eux-mêmes de prendre une place centrale dans leur relation au monde.

Bibliographie

AFFERGAN F. (1983), *Anthropologie à la Martinique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques.

AJARI N. (2016), « Être et Race. Réflexions polémiques sur la colonialité de l'être » *in* Revue d'Études Décoloniales n°1.

BARTHES R. (1957), *Mythologies*, Paris, Éditions du Seuil.

DESSE M. (1997), « La récente transformation des acteurs économiques dans le D.O.M. : l'exemple de la Guadeloupe, Martinique et Réunion » *in* Annales de géographie, T. 106, n°598, pp. 592-611.

FANON F. (1970), *Les damnés de la terre*, Paris, François Maspéro.

GLISSANT E. (1997), *Le discours antillais*, Paris, Gallimard.

JAULIN R. (1974), *La paix blanche. Introduction à l'ethnocide*, Tomes I et II, Paris, 10/18. 1ère édition, 1970.

LATOUCHE S. (2005), *L'occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte.

MALDONADO-TORRES N. (2014), « Actualité de la décolonisation et tournant

décolonial » (C. Bourguignon Rougier, Trad.) in Bourguignon Rougier C., Colin P., Grosfoguel R. (dir.), *Penser l'envers obscur de la modernité. Une anthologie de la pensée décoloniale latino-américaine*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, pp. 135-176.

MARTUCCELLI D. (2004), « Figures de la domination » in *Revue Française de Sociologie*, vol. 45, 2004/3, pp. 469-497.

MEMMI A. (1979), *La dépendance. Esquisse d'un portrait du dépendant*, Paris, Gallimard.

MEMMI A. (1985), *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard. 1ère édition, 1957.

MULOT S. (2007), « le mythe du viol fondateur aux Antilles françaises » in *Ethnologie Française*, 2007/3, vol. 37.

N'GARONE R. (2018), *Anthropologie du conflit en Guadeloupe. Prolongements, ruptures et variations de la domination coloniale*, Paris, L'Harmattan.

QUIJANO A., (2000), « Coloniality of power and eurocentrism in Latin America » in *International Sociology*, vol. 15, n°2, pp. 215-232.

VERDOL P., Ligue des Droits de l'Homme (LDH) de Guadeloupe (2015), « Le chlordécone en Guadeloupe : une pollution/contamination globale de l'environnement et de la population. », *La lettre d'information de la LDH-France*, article mis en ligne le 8 mars 2015.